



CET /

**Plus d'une centaine de collègues
concernés par un retard de
paiement ! Inacceptable !**

Nous avons eu connaissance de retards de paiement CET sur la paie de juin. Le ministère n'est pas en mesure de nous communiquer précisément le nombre de collègues impactés. Après enquête, nous certifions que ce sont plus d'une centaine de collègues concernés ! Certaines organisations syndicales acceptaient cette « fatalité ». Tant que cela ne touche qu'une centaine de collègues, ce n'est pas grave pour eux...Et bien pour nous, si !

Le motif de ce retard serait des contrôles effectués par la fameuse « mission temps de travail », MTT (la même mission qui a voulu nous imposer l'APORTT), mettant en doute la probité de nos collègues.

Des astreintes impayées, des retards de paiement, 21 millions d'heures supplémentaires accumulées et non payées pour lesquelles le placement en CET est une solution retenue, à condition que le ministère respecte ses engagements, ce qui n'est pas le cas !

L'UNSA Police demande des comptes :
que chaque collègue identifié soit avisé
par téléphone de ce préjudice et que des
excuses leurs soient présentées.

**« L'UNSA Police saisit le ministère, afin
que tout puisse être solutionné pour le
mois de juillet, et non le mois d'août
ou décembre...**

**Pour prendre de l'argent il n'y a pas de
difficulté (journée de carence).
Pour rendre un dû, il doit en être
de même ! »**

Philippe Capon
Secrétaire Général

